TRIBUNE LIBRE

<u>VANDALISME</u>: DE LA REALITE A LA FICTION

REALITE:

- Départ prévu le 5 Septembre à 7 H 00. La veille déplacement à Hyéres, vérification pression des pneus etc...

Vers 7 H 00 le 5 départ, détour par le village pour du courrier, avant la poste, bruit anormal, arrêt, pneu arrière gauche à plat, changement de roue, réparation pneu mort, échange. Route vers l'Italie, arrivée à côté de Milan, déjeuner, sortie pneu avant gauche légèrement dégonflé, pression 1.5 bar, regonflé, en fin de soirée de nouveau dégonflé. Démontage, observation, fuite légère sur le flan extérieur du pneu sans chambre. Après examen, toile coupée selon l'axe de la roue, donc pas de coup de trottoir mais coup de couteau ou d'alêne.

FICTION:

Pneu éclaté sur l'autoroute

Accident deux morts

Après analyse, pas d'explication

Personne n'imagine qu'un abruti ou apprenti criminel ait pu donner un coup d'engin coupant dans un ou deux pneus.

Heureusement cette fois la réalité n'a pas dépassé la fiction.

D'autres véhicules ont subi les mêmes détériorations chez nos voisins.

M. PAVEE
285, Chemin de Rebouillon
STE-ANASTASIE.



COURRIER

Réponse de Monsieur Bernard SEBILE possédant chevaux et calèches au document communiqué par une lectrice où il est précisé que les chevaux devraient porter des couches culottes en laissant sous entendre que la municipalité de Sainte-Anastasie devrait s'inspirer de cet arrêté.

Comparer notre sympathique village de 1205 habitants à vocation agricole, ce qui en fait son charme recherché par la plupart des habitants fuyant la ville, à une agglomération comme Pise de 160 000 habitants, cela relève d'une absurdité qui n'a d'égale qu'une bêtise incommensurable. Libre choix de respirer les vapeurs d'essence et la pollution toujours croissante puisque notre village ne semble pas lui convenir.

Signé M. Bernard SEBILE 631, R.D. 15 STE-ANASTASIE.

CPAF

TRAITEMENT DES CHARPENTES TRAITEMENT DES TUILES ISOLATION DES COMBLES

Patrick PELLETINGEAS
Ste-Anastasie

94.72.28.72



Rentrée scolaire à l'école primaire Un comité d'accueil dubitatif.



SAINTE-ANASTASIE





BULLETIN MUNICIPAL

SEPTEMBRE 1996 N°82

Kamel et ses moutons, dans ses oeuvres.

LE MOT DU MAIRE

C'est bien à contrecoeur que j'aborde ici un sujet aussi désagréable et aussi impopulaire que peut l'être un projet d'augmentation d'une redevance communale.

Pourtant, après que ce problème ait été traité dans de nombreux bulletins précédents, il reste entier, à tel point qu'il nous faut aujourd'hui, aborder la subséquente, délicate, mais éternelle question d'argent.

L'augmentation des taxes, du coût du traitement, des salaires du personnel n'étant pas tout, il est bien nécessaire d'examiner la cause essentielle de ce volumineux et coûteux dérapage constaté.

Il nous suffit, pour ce faire, de nous promener dans le village et ses alentours :

- Déchets hétéroclites abandonnés aux bords des chemins, dans les rues quelquefois, ou même dans le lit de l'Issole.
- Dépôt dans les containers à ordures ménagères de branchages, de feuilles, d'herbe, de ferraille et de pièces de mobilier les plus diverses.
 Mais la liste serait longue...

Chacun, pourtant, réclame à juste titre un village propre et regrette avec véhémence cet incivisme qui, reconnaissons-le, prospère même à la campagne.

Aussi, sans attendre le vote du budget 1997, devons-nous, dès à présent, prendre conscience de l'ampleur de notre superproduction locale en voie de dépasser allègrement les plus belles performances des grandes villes (plus de 1.3 Kg par jour et par habitant).

Je voudrais enfin rappeler -mais sans être persuadé de convaincre- que cette redevance « ordures ménagères » n'est pas un impôt : c'est une participation des usagers au coût d'un service public qui, en toute hypothèse, doit bien être financé par tous les consommateurs, même si certains le sont plus que d'autres...

Jean-Pierre MORIN

CONSEIL MUNICIPAL

REUNION EN DATE DU 6 SEPTEMBRE 1996

PRESENTS: MMES LAURENT, BOCQUET, MM. CUENOT, RAYNAUD, ABELLO, FADDA,

JURAVER, REMY, DEHAYE, BROSSAUD CORBIER

ABSENTS EXCUSES: M. LALANDEC donne pouvoir à M. MORIN

MM. ISTRIA, TOSELLO

Sous la Présidence de M. Jean-Pierre MORIN, Maire.

SUBVENTION POUR ACQUISITION FONCIERE ACCORDEE PAR LE CONSEIL REGIONAL SIGNATURE D'UNE CONVENTION

Le Maire expose :

La Commune a décidé lors d'une précédente délibération en date du 30/04/93 de demander une aide financière pour l'acquisition d'un terrain appartenant à Monsieur et Madame OLIVA, d'une superficie totale de 1755 m², situé lieudit les Horts N°69, section D, au prix de 200 000 Francs.

Suite à cette demande, le Président du Conseil Régional. par notifications en date du 16 décembre 1994 et du 04 avril 1996, indique que le Conseil Régional fixe le montant de la subvention proposée à 72 000 Francs et que l'attribution définitive de cette subvention est subordonnée à la signature d'une convention.

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire, et en avoir délibéré, décide :

- De procéder à la-dite acquisition et à cette fin d'entamer immédiatement les formalités administratives et juridiques relatives.
- D'affecter ce terrain à la réalisation d'une école
- D'approuver la convention ci-jointe à passer avec le Conseil Régional et d'autoriser Monsieur le Maire à la signer.
- S'engage à voter les dépenses correspondantes à la part de l'acquisition non prise en charge par le Conseil Régional qui s'élèvera à la somme de 128 000 Francs.
- Autorise Monsieur le Maire à poursuivre les négociations avec les propriétaires du terrain, à passer tous les actes et conventions concernant tant l'acquisition envisagée que les moyens financiers à recueillir.

Cette délibération annule et remplace celle en date du 17 mars 1995, N°16/95.

VOTE D'UNE SUBVENTION ACCORDEE A L'ASSOCIATION DU PERSONNEL COMMUNAL.

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal qu'il y a lieu d'accorder une subvention à l'association du Personnel Communal d'un montant de 6000 Francs.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte à l'unanimité de verser une subvention d'un montant de 6000 Francs à l'association du Personnel Communal. La dépense correspondante sera prévue au Budget

Communal à l'article 657.

TAXE DE SEJOUR

Monsieur CUENOT, Premier Adjoint, fait un court exposé sur la « taxe de séjour » acquittée dans les Communes qui l'ont instituée par les personnes fréquentant un terrain de camping ou résidant dans des locations saisonnières.

Cette taxe d'un montant modeste, instituée en 1910 et depuis largement généralisée, est spécifiquement destinée à des opérations de développement touristique ou de protection de l'environnement.

Sa philosophie repose sur le principe que les touristes utilisant les équipements publics payés par la collectivité doivent apporter une contribution financière dont le montant fixé par le Conseil Municipal est proportionnel à la durée de leur séjour : c'est la taxe d'habitation du touriste.

Lors des prochains conseils municipaux, une décision sera prise sur l'opportunité de créer ou non cette taxe. Cette question est donc, pour l'heure, soumise à la réflexion des élus. La Commission des Finances sera consultée.

TRANSFERT DE CHAPITRE A CHAPITRE.

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal qu'il y aurait lieu de faire un transfert de crédit

- du chapitre 23, programme 17, article 2326.-12000F
- du chapitre 23, programme 17, article 2337.+12000F Par voie d'autorisation spéciale, les crédits étant insuffisants, le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et en avoir délibéré, approuve à l'unanimité cette décision.

SURVEILLANCE DES REPAS DE LA CANTINE SCOLAIRE.

La surveillance des repas du restaurant scolaire pouvant être confiée à des enseignants, le Maire propose au Conseil Municipal de donner une suite favorable à la candidature de Monsieur Gérard CONTI, Instituteur à l'école primaire.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, donne son accord pour que la surveillance du restaurant scolaire soit confiée à Monsieur Gérard CONTI.

Les heures ainsi effectuées par Monsieur CONTI pour le compte de la Commune, seront rémunérées sur la base des taux en vigueur.

La dépense correspondante sera inscrite à l'article 615 du budget communal.

PREMIERE REUNION DES ARTISTES PEINTRES DE STE-ANASTASIE

Les peintres amateurs de notre village se sont réunis, le samedi 21 septembre, afin de préparer l'exposition de 1997.

Par suite du mauvais temps sans doute, huit personnes seulement étaient présentes. Trois autres se sont excusées.

Ceci n'a nullement empêché une discussion fructueuse, avec examen de plusieurs propositions qui ont été retenues, sous réserve qu'elles soient approuvées par la majorité des artistes, lors de la prochaine réunion.

- A l'unanimité, les membres présents sont d'accord pour que l'organisation l'exposition soit confiée à la Municipalité (Commission de la Culture) (?)
- La période retenue pour cette 2ème exposition est celle de la mi-septembre.
- Elle s'étendra cette fois sur 2 journées, vraisemblablement depuis le vernissage du samedi soir jusqu'au lundi soir.
- Les sculpteurs amateurs du village seront admis.
- A cause du manque de place il est décidé que l'exposition est réservée aux peintres amateurs demeurant à Ste-Anastasie, comme l'an dernier.
- Il est suggéré qu'un peintre professionnel de la région soit convié au titre « d'invité d'honneur ». Il serait différent chaque année. Cette suggestion est retenue par l'ensemble des assistants et sera soumise, lors de la prochaine réunion, aux autres peintres.

Il est souhaité que les absents à la réunion du 21 septembre communiquent à la mairie leur accord, éventuellement d'autres soumettent propositions.

La seconde réunion aura lieu début 1997.

MARIAGE



Nous vous annoncions dans le dernier bulletin le mariage de Monsieur Alain SMORTO et de Madame Fabienne PECQUERY,

célébré le 3 Août dernier mais c'est avec un peu de retard que nous publions cette photo du jeune couple que nous remercions pour le don fait aux oeuvres sociales de la Commune.

CLASSE DE PIANO

Les cours de piano pour enfants et adultes ont repris depuis le 18 septembre.

Ils seront donnés à l'avenir dans les locaux de l'ancienne mairie (Salle des Adjoints).

Pour tous renseignements, s'adresser à la mairie ou tél. au 94.72.26.08 (Pierre LAURENT).

ATELIER VOCAL « LA VOIX ENCHANTEE »

Les cours particuliers de chant, ainsi que les cours de « solfège chanteur » ont repris à l'A.V.V.E., dispensés par Madame Irina KARPOVITZ (Camps la Source).

Il est proposé, sur Ste-Anastasie, probablement le ieudi matin à 10 H. dans les locaux de l'ancienne Mairie, un cours de solfège chanteur (solfège et chant choral), au prix de 20 F. la séance, suivi éventuellement, selon la ou les demandes, de leçons particulières (chant). Pour tous renseignements, tél. au 94.80.85.92 (A.V.V.E.).



ATELIERS THEATRE DE SAINTE-ANASTASIE Saison 1996/1997

Reprise des Ateliers Théâtre Jeunes et Adultes de Sainte-Anastasie sur Issole, sous la direction de Jean-Pierre SAUVET, Comédien, metteur en scène professionnel.

Une fois par semaine, sauf en période de vacances scolaires, à la Salle Polyvalente :

- -Ateliers Jeunes, le mercredi de 18H à 19H30
- -Ateliers Adultes, le mardi de 20H30 à 22H30

Renseignements et inscriptions à l'atelier ou au siège de l'association VOULOIR,

21, rue de Provence, Sainte-Anastasie Tél: 04.94.72.23.58 / 04.94.72.23.82



Les ateliers sont ouverts au public ; si vous souhaitez vous informer nous vous invitons cordialement à y assister.

A PLACER

Jolis chiots (femelles) 6 semaines, santé parfaite. Tél. 94.72.20.81 (répondeur ou heures des repas). STE-ANASTASIE VOLLEY-BALL

Le vendredi 20 septembre 1996 s'est tenue à la salle polyvalente l'Assemblée Générale du Club. La présence de nombreux jeunes à cette assemblée démontre bien l'intérêt de ce sport dans notre village. Les dirigeants remercient l'ensemble des joueurs qui, tout au long de l'année, ont contribué à représenter notre village dans de nombreuses compétitions.

A force d'efforts et de persévérance, cette équipe a énormément progressé et à acquis le respect et la reconnaissance d'autres équipes.

Le Bureau remercie M. MORIN, Maire de Ste-Anastasie ainsi que l'ensemble du Conseil Municipal de leur confiance pour l'année écoulée, il tient aussi a

remercier M. LESOU Robert entraîneur et trésorier du Club pour son dévouement depuis plusieurs années qui a permis à ce Club d'évoluer.

Composition du Bureau :

Président : M. Bernard SCLAFANI Vice-Président : M. François CUSSARD

Trésorier : M. Robert LESOU

Trésorier Adjoint : M. Clément PEPONNET

Secrétaire: Mme Yvette LESOU

Secrétaire Adjointe : Melle Céline SCLAFANI

Le Président M. Bernard SCLAFANI

LA VIE AU VILLAGE

6ème RALLYE TOURISTIQUE (25 Août)

Le départ eut lieu près de cette superbe abbaye du Thoronet, l'une des «trois soeurs provençales». Munis de leurs feuilles de route -et de moult guides et cartes- les concurrents partirent en direction du Haut-Var. Petites routes tranquilles, charmants villages e paysages séduisants : St-Antonin-du-Var, Entrecastaux, Salernes, Aups, Moissac, La Verdière, Varages, autant d'étapes sympathiques particulièrement Régusse et ses moulins récemment rénovés où un chaleureux accueil -et une sangriaréjouirent les concurrents. Merci, amis Régussois. Après le pique-nique, quelques jeux d'adresse dont le tir à la carabine et la traditionnelle pétanque....

La coupe « Var-Matin » du vainqueur a été enlevée par l'équipage Alain Trouillard de Ste-Anastasie, qui arrivait déjà deuxième en 1995. La coupe de la Municipalité, attribuée au second, (équipage Loudot) fut remise par Jean-Pierre MORIN, Maire de la Commune. Robert DEHAYE, adjoint au Maire, Jo FADDA, conseiller municipal et Sylvie ROY, Présidente du Club des Cigales, figuraient parmi les concurrents.

Plusieurs coupes, dont deux offertes par la Mairie de Carcès, récompensèrent les meilleurs des diverses épreuves (tir, boules, jeu pictural, etc...). Tous les participants recurent un ou plusieurs lots offerts par les commerçants et sociétés ci-après : Garage Cecini, Entreprise de ponçage marbre «Le Lutin» (Ste-Anastasie), Ets Auric, Intermarché (Forcalqueiret), Domaine des Chaberts (Garéoult), Les Matériaux Réunis, la Guinguette du Lac, Boucherie Miggliori, « La Carcoise », Domaine de Ste-Croix (Carcès), les Vignerons de Cotignac, M. Bricolage et Big Mat.

Alors que les organisateurs (Mona Aimé, Michel Pinorini -qui offre la promenade en avion-, Bernard Lecourt et votre serviteur) calculaient les points des équipes, Jean-Jacques Guignier, président du Comité des Fêtes, accueillait les rallymen avec des rafraîchissements mérités.

Enfin, l'apéritif-buffet termina la soirée dans la bonne humeur. Le pain était offert par « Le Pétrin Ribeïrou » (ex-Panissimo) et le vin par le Domaine de la Meissonnière.

Un grand merci à la Municipalité pour son concours qui nous permit d'accueillir les concurrents à la salle polyvalente et nous facilita le travail préparatoire.

Robert AIME

UN ARTISAN D'ART DANS NOTRE VILLAGE

M. Patrice CHAMBRIER s'est très discrètement installé à Ste-Anastasie depuis bientôt deux années. Il exerce avec talent sont art dans le tournage sur

Les amateurs de belles pièces pourront voir au 9, Impasse Domarguin stylos, coffrets à bijoux, carafes

à vins, coupes à fruits, échiquiers... réalisés dans des essences diverses.

Nous souhaitons à M. CHAMBRIER, qui rayonne bien au-delà du Var, le plus bel avenir.

PRIX DES REPAS DU RESTAURANT SCOLAIRE.

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal qu'il y a lieu d'augmenter le prix des repas du restaurant scolaire pour l'année 96/97.

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et en avoir délibéré, décide de porter le prix du repas scolaire à 14 F 20 pour l'année 96/97.

DEMANDE DE SUBVENTION DU DÉPARTEMENT POUR LA RÉALISATION D'UNE ÉCOLE PRIMAIRE A SAINTE-ANASTASIE.

Le Maire rappelle que, par délibération en date du 28/06/96 N°32/96, le Conseil Municipal a pris la décision de construire une école primaire au quartier des « Horts » à SAINTE-ANASTASIE.

Compte tenu de cet engagement de principe, il propose aujourd'hui de définir la première tranche de maîtrise d'oeuvre et de travaux à financer sur le budget 1996.

Ces travaux devant être réalisés en 3 tranches, il appartient aujourd'hui de définir la première et de prévoir son financement.

-Relevé topographique

6 000 F H.T.

-Étude de sol et sondage

15 000 F H.T.

-Honoraires de maîtrise d'oeuvre 427000 F H.T.

-VRD aménagements extérieurs 575 000 F H.T. -1ère partie gros oeuvre

800 000 F H.T.

500 000 F H.T.

Coût total 1823 000 F H.T. Plan de financement proposé de cette 1ère tranche :

 Coût estimé 1823 000 FH.T.

Subvention hors programme 400 000 F H.T.

• Subvention sur programme 300 000 F H.T.

• Emprunt 300 000 F H.T.

Autres Subventions

 Auto financement 323 000 F H.T.

Après avoir entendu l'exposé de M. Le Maire et en avoir délibéré, le Conseil Municipal demande à M. Le Président du Conseil Général l'octroi d'une aide financière destinée à soutenir cette opération d'intérêt départementale définie comme suit :

- 1 subvention hors programme de : 400 000 F

- 1 subvention sur programme de : 300 000 F

- Autres Subventions de : 300 000 F

APPROBATION DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES DE MAITRISE D'OEUVRE.

Vu le Code des marchés, Vu le Code Général des collectivités territoriales, vu la délibération en date du 28 juin 1996, décidant la construction d'un complexe scolaire, ayant entendu l'exposé de Monsieur le Maire, après avis de la Commission d'appel d'offres en date du 03/09/96 qui a exprimé l'avis de proposer Monsieur Pierre Yves MICHARD, Architecte à LA CELLE, après en avoir délibéré,

le Conseil Municipal approuve à l'unanimité, après l'avoir examiné, le dossier d'appel d'offres en vue d'une maîtrise d'oeuvre comprenant :

l'acte d'engagement joint,

• le cahier des clauses administratives particulières

-dit que la dépense résultant de la présente décision sera prévue au Budget Communal, chapitre 23, article 2322, programme 10.

-donne pouvoir au Maire de signer toutes les pièces se rapportant à ce marché de maîtrise d'oeuvre.

VACANCE D'EMPLOI

Après le décès d'un employé communal, agent d'entretien titulaire, le poste vient d'être déclaré vancant au Centre de Gestion du Var.

Cette procédure obligatoire permettra de recruter prochainement un nouvel agent.

Il est rappelé qu'actuellement et depuis plus d'un an ce poste est pourvu par un intérimaire en contrat de durée déterminée.

Il ne s'agit donc pas d'une création d'emploi supplémentaire.

CONTRAT DE MAINTENANCE AVEC LA SOCIETE CIBLE.

Suite à l'acquisition du logiciel comptabilité M 14, Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal la nécessité de faire un avenant au contrat de maintenance logiciel avec la Société CIBLE, 30 ARPAILLARGUES.

Toutes les autres dispositions contenues dans le contrat de maintenance de base restent inchangées.

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et en avoir délibéré, approuve cette décision et autorise Monsieur le Maire à signer le contrat de maintenance.

CHRONIQUE MUNICIPALE

PREVENTION INCENDIE

Tout d'abord, une bonne nouvelle : A partir du 15 octobre il sera à nouveau possible de débroussailler ét d'incinérer sur place les végétaux coupés.

Ensuite, une autre moins excellente mais concomitante : monsieur le Préfet du Var vient de confier à la D.D.A. et à l'O.N.F. la mission de vérifier sur place la bonne exécution de la loi en verbalisant si nécessaire les plus récalcitrants.

Chaque mois, comme les années précédentes, des informations utiles vous seront communiquées sur ce sujet.

POLICE MUNICIPALE

Pendant les heures ouvrables s'adresser ou téléphoner à la Mairie au 94.69.64.40. En dehors des heures ouvrables et en cas d'urgence, téléphoner au Gardien de Police Municipale :

2 94.72.27.82.

Enfin, pour les événements graves (incendie, accident, désordre...) ou en cas de non-réponse aux numéros précédents, appeler le 18 (Pompiers) ou le 17 (Gendarmerie)

ASSISTANTE SOCIALE

Mme Véronique MARIN, Assistante Sociale, tiendra sa permanence le vendredi 4 Octobre, de 10 heures à 12 heures, à la Mairie.

ENTR'AIDE SOCIALE DU VAR

Mme BENOÎT Marie-Pierre assurera sa permanence à la Mairie, le jeudi 3 Octobre de 10 heures à 12 heures : aide à domicile, retraités, malades, infirmes (aide ménagère).

INTERVENTION SUR LES RÉSEAUX PUBLICS D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT

Numéro d'appel: 94.86.34.61. puis numéro donné par répondeur.



QUALITE DE L'EAU DE BOISSON DU RESEAU PUBLIC

(Analyse du 08 Août 1996)

Eau de minéralisation importante, microbiologiquement conforme pour les paramètres recherchés.



BIBLIOBUS

Le bibliobus stationnera à SAINTE-ANASTASIE, parking des Ferrages, de 14 heures à 15 heures 30, le mardi 8 Octobre 1996.

Votre situation est passagèrement délicate...

Votre conjoint est hospitalisé...

PHARMACIES DE GARDE

Du samedi 21/09, 19 heures au samedi 28/09, 09 heures : -appel préalable au 94.86.70.93 (Pharmacie de Forcalqueiret) ou au 94.07.08.08 (standard) pour une autre pharmacie.

Du samedi 28/09, 19 heures au samedi 05/10, 09 heures : -appel préalable au 94.07.08.08. (standard).

Du samedi 05/10, 19 heures au samedi 12/10, 09 heures : -appel préalable au 94.86.90.70 (Phcie de la Roquebrussanne) ou le 94.07.08.08 (standard) pour une autre Pharmacie.

Du samedi 12/10, 19 heures au samedi 09/11, 09 heures : -appel préalable au 94.07.08.08. (standard).



SERVICE DE GARDE **DES MÉDECINS**

Le 29/09/96Dr MATHIE	94.59.62.97
Le 06/10/96DrCHRESTIAN	94.68.78.75
Le 13/10/96Dr HYBRAM	94.28.33.17
Le 20/10/96Dr ASPE	94.48.85.20
Le 27/10/96Dr AZUELOS	94.78.32.67

DECHARGE CANTONALE DE LA ROQUEBRUSSANNE

(Après le rond-point du Collège de Garéoult, prendre la direction de La Roquebrussanne).

Du Lundi au Vendredi -8 H à 12 H--13 H 30 à 16 H-Samedi et Dimanche -8 H à 12 H-

Pour vous débarrasser de tout ce qui n'est pas «monstres», c'est-à-dire ce qui ne peut trouver place dans une malle de voiture.



CINEMA

Prochaine séance de cinéma le Samedi 5 Octobre à 20 H 30 à la Salle Polyvalente. Au progamme LE PROFESSEUR FOLINGUE avec Eddie Murphy (Entrée 23 F.).

CAMIONS VENTE

Dates prévues pour les prochains passages des camions vente au parking des Ferrages:

- ♦ DG OUTILS le 29/10/96
- ♦ MIDI OUTILLAGE le 07/11/96

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE.

INFOS PRATIQUES

L'Association AIDE ET SERVICE à DOMICILE, vous informe qu'une permanence aura lieu le vendredi après-midi tous les quinze jours de 14 heures à 16 heures en Mairie à partir du 4 Octobre 1996. Quel que soit votre âge...

Vous sortez de l'hôpital...

Vous avez besoin de repos...

Vous voulez travailler au domicile d'un particulier...

En collaboration avec votre commune, nous pouvons vous proposer des solutions...

Venez Nous Rencontrer!

VOLLEY BALL

A la salle omnisports locale l'équipe de STE-ANASTASIE a remporté le « Challenge Robert BAVAZZANO » en battant successivement les équipes de La Ciotat (15 à 10) et de St Cyr s/Mer (15 à 13), la seconde place revenant à l'équipe de St Cyr qui a battu La Ciotat (17 à 16).

A l'heure des récompenses Messieurs Gérard FABRE (Conseiller Général du Var) et Jean-Pierre MORIN (Maire de Ste-Anastasie) ont remis au capitaine de Ste-Anastasie une coupe (offerte par le Conseil Général du Var) et une médaille à chacun des participants des équipes visiteuses.

Pour Ste-Anastasie ont participé à cette belle victoire:

Mesdames Y. LESOU, T. RETHORE, Messieurs P. AIGNAN, J-C BAFFERT, F. CUISSARD, W. DUVERT, D. HENRIOT, R. LESOU, B. et J. SCLAFANI.

-00-

Les mercredis à partir de 19 H 30, séances d'entraînement et les vendredis à partir de 19 H, Volley Ball « loisir détente ».

Toute personne intéressée par ce sport est cordialement invitée à se présenter les jours fixés ci-dessus.

FOOTBALL/VOLLEY-BALL

Les Clubs de football et de volley-ball recherchent Bienfaiteurs pour sponsoriser les équipes de

Téléphoner au 94.72.22.79.

M. Bernard SCLAFANI

CLUB DES AMIS DE LA MUSIQUE

Il est offert aux enfants la possibilité de pratiquer la formation musicale, le piano, la flûte à bec et la trompette.

Cours proposés:

- -Initiation musicale à partir de 4 ans ;
- -Formation musicale;
- -Piano:
- -Trompette;
- Eventuellement, cours de solfège pour adultes (selon le nombre d'inscriptions).

Ces cours seront donnés à partir du 30 septembre prochain dans les locaux de l'ancienne Mairie. Pour tous renseignements, tél. au 94.72.20.03 (M. et Mme BARTHES).



CLUB DES CIGALES

RAPPEL

Le club vous propose le spectacle « Holiday on Ice », au Zénith Oméga de Toulon, le Dimanche 6 OCTOBRE.

La légende sur glace - Rétrospective de 50 ans de représentations.

Prix de la place : 180 F. Transport par car. Départ à 13 H 30 de la gare.

Réservations au 94.72.20.33 ou le Mercredi, de 16 H à 17 H 30, au siège du club, rue A. Daudet.

AMIS DU CHEVAL



Cavaliers, propriétaires ou non, vous êtes conviés à une réunion le Mercredi 9 octobre à 19 H 30 à l'ancienne Mairie (Salle du Conseil) de Ste-

Anastasie afin d'élaborer et de définir ensemble les principaux objectifs de notre future association.

Béatrice COLON

CHORALE DE STE-ANASTASIE

La chorale a repris son activité depuis le lundi 2 septembre.

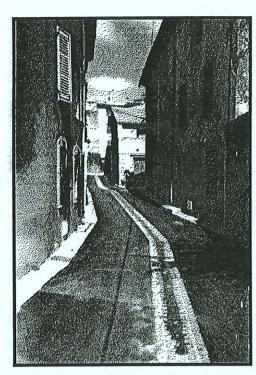
Au cours de ces séances du lundi soir, une formation musicale et chorale est dispensée par M. Jean TITEUX, assisté de sa femme, depuis presque un an.

Pour donner à cette chorale un cadre officiel, une association est en cours de formation.

Pour tous renseignements, tél. au 94.72,21.93 (M. et Mme Titeux).

5

TRAVAUX REALISES SUR LE TERRITOIRE COMMUNAL DU 15 AOUT AU 15 SEPTEMBRE 1996



PASSERELLE DES VIGNARETS

: Construction et mise en place d'une rambarde de protection sur les escaliers d'accès à la passerelle du côté de la Place de la Gare. Le même travail sera effectué à compter de la mi-octobre du côté opposé.

NIDS DE POULE : Opération de rebouchage des nids de poule sur l'ensemble de la Commune. Durée deux semaines.



ANCIENNE MAIRIE : Poursuite des travaux de réfection intérieure.

MONSTRES: Un ramassage supplémentaire a dû être programmé en cours de mois pour éliminer la production inépuisable de monstres des habitants de Sainte-Anastasie.

La traduction de ces travaux supplémentaires qui sont comptabilisés- se répercutera dans la redevance pour l'enlèvement des ordures ménagères. <u>TENNIS</u>: Début de construction d'un second court avec mur d'entraînement de 18 mètres de long sur 3 mètres de hauteur.

<u>DEBROUSSAILLEMENT</u> par l'équipe de l'O.N.F. des terrains autour de l'ancienne gare (dont la Commune est désormais propriétaire), des rives de l'Issole, du sentier des Baumettes.

LE DEBROUSSAILLEMENT AUTOUR DES HABITATIONS



OBJECTIF DU DEBROUSSAILLEMENT

Débroussailler, c'est d'abord se protéger, protéger sa maison, son jardin, ses biens.

Un feu de forêt prend naissance au sol dans les herbes sèches et s'étend de proche en proche aux buissons, aux branches basses et à la cime des arbres.

Sa propagation est d'autant plus rapide que les végétaux sont abondants, secs et le vent violent.

Si le terrain est bien débroussaillé, le feu passera sans occasionner de grands dommages.

C'est pourquoi le but du débroussaillement est de créer une discontinuité du couvert végétal destiné à ralentir la progression du feu ou en atténuer l'intensité.

Débroussailler, c'est aussi protéger la forêt et faciliter le travail des pompiers.

Le feu ralentit et diminue d'intensité lorsqu'il n'y a rien à brûler.

Débroussailler, c'est enfin permettre à terme, à la forêt, d'assurer son auto-défense.

Le débroussaillement sélectif, intelligemment conduit, est capable de transformer progressivement la végétation pour la rendre plus résistante au feu.

Au niveau des habitations, l'objectif principal est d'empêcher le feu d'approcher de la maison par le sol ou par la cime ou les branches des arbres, en créant des discontinuités de végétation horizontales et verticales.

C'est l'idée fondamentale qui doit prévaloir sur toute considération esthétique, pratique ou d'agrément.

LE RAMASSAGE DES ORDURES MENAGERES PAR LE SYNDICAT DE L'ISSOLE.

A partir du 1er Octobre le circuit de ramassage des déchets ménagers sera effectué en « service d'hiver » c'est à dire qu'il n'y aura pas de ramassage le samedi (le reste sans changement

LA VIE ASSOCIATIVE

BADMINTON

n nous reproche quelquefois, et à raison, d'être un peu trop discrets sur les activités du club. Il est vrai qu'il nous parait tout à fait inutile de monopoliser les colonnes du bulletin municipal chaque mois pour donner des informations qui ne s'adressent qu'à nos membres. Toutefois, c'est promis, nous nous efforcerons de prendre la plume au minimum une fois par trimestre pour vous relater en résumé la vie du club, qui est aussi le vôtre.

Commençons donc par les résultats du tournoi régional des séries E1 et E2 du 22 septembre qui s'est déroulé ici, à Sainte-Anastasie et a réuni des joueuses et joueurs venus du Vaucluse, des Bouches du Rhône et bien sur du Var.

En simple dame, nos joueuses Nathalie Gide et Laurianne Richard (14 ans) prennent respectivement la deuxième et troisième place. Félicitations aussi à Muriel Carle, une habituée des tournois de tennis, qui pour son premier tournoi de badminton termine cinquième.

Côté homme, en tableau 2, défaite d'une nouvelle recrue Eric Chataigné en finale, face à Julien Garrez d'Ollioules, minime première année qui fût l'année dernière ¼ de finaliste au championnat de France Benjamins.

En tableau 1 (les meilleurs de la série), victoire tranquille d'Emmanuel Gilbert (21 ans) de Sainte-Anastasie, connu de bon nombre d'entre-vous, qui gagne ici au village son premier tournoi important.

Quatre autres manifestations à l'échelle régionale sont programmées ici au village pour cette année et nous espérons vous voir nombreux pour soutenir nos joueurs et découvrir un sport hyper-tonique.

ENTRAINEMENT JEUNES ET ADULTES

- « LE MERCREDI DE 17 H 30 A 19 H 30 PAR ATELIERS DIFFERENTS SUIVANT LES NIVEAUX
- + LE JEUDI A PARTIR DE 20 H (ENTRAINEMENT ADULTES)
- & CERTAINS DIMANCHES POUR LE LOISIR.

A ce sujet, il nous faut d'abord changer la mauvaise image de notre discipline... Nous entendons encore trop souvent « le Badminton est un sport de plage ou de GonZ... »; . c'est vrai qu'elles sont de plus en plus nombreuses à le pratiquer et qu'elles pourraient bien faire transpirer ceux qui le pensent. Alors, comme nous sommes passionnés et même si le club tourne bien avec ses quelque trente licenciés, nous vous invitons tous et toutes à découvrir, raquette en main, le badminton.

Les jeunes de 9 à 12 ans ; c'est l'âge où ils apprennent la prise de raquette, les gestes de base, et le goût de l'effort. Puis très vite, ils enchaînent par des matches où tout en s'amusant, ils découvrent le plaisir de donner le meilleur d'eux-mêmes.

... Et non, désolés, nous ne faisons pas garderie!

Les Ados; il y a ceux qui ne veulent rien faire... et les autres. Les ados sportifs se donnent physiquement à fond. Un entraînement technique et tactique les mène vite parmi les meilleurs. Demandez aux nôtres ce qu'ils ressentent après un match de 30' où ils se sont donnés à fond? Ils sont épuisés, ils transpirent à grosses gouttes, se sentent vidés mais comme ils le disent eux-mêmes... ils ont pris leur pied!

Et enfin, il a y nous, les Adultes, avec nos obligations professionnelles, la famille, le manque de temps et mille excuses pour « oublier » consciemment de s'entretenir physiquement, de se défouler, de s'amuser ou simplement de faire un « break ».

Alors, quelles que soient vos motivations, si vous acceptez de rentrer après une heure d'entraînement le tee-shirt trempé, vous êtes les bienvenus. Je ne sais plus quelle campagne de publicité avait pour slogan : « l'essayer, c'est l'adopter », au Badminton, nous avons le nôtre :

« Faire du sport, c'est bien - faire du Bad en plus, c'est mieux! ». Mais en aucun cas, nous ne vous dirons «Ne faites que çà! ».

M. Patrick VANDAELE

PATRICE CHAMBRIER

TOURNAGE D'ART SUR BOIS 9, Impasse Domarguin 83136 STE-ANASTASIE Tél: 04.94.72.27.43 Marlène MILANESE

AMBASSADRICE AVON Cosmétiques - Lingerie 12, Rue des Acacias 83136 STE-ANASTASIE

Tél: 04.94.72.27.36